



GREVE DANS LES DECHETS LE 12 MAI 2014

Communiqué en direction des CSD et UD
pour les camarades acteurs privé-public de la filière
« collecte et traitement des déchets »

Montreuil, le 9 Avril 2014

Cher(e)s Camarades,

Les représentants du privé et du public des salariés de la filière « collecte et traitement des déchets », ont organisé, le 1^{er} Avril dernier, une table ronde intersyndicale sur la pénibilité qui touche l'ensemble de nos missions.

Tout d'abord nous ne pouvons que déplorer la non prise en compte de notre invitation à la table ronde par les autres organisations syndicales représentatives. Les agents concernés apprécieront que leurs organisations syndicales n'attachent pas plus de considération que ça à la pénibilité et les problématiques de leurs missions.

Lors de nos précédentes rencontres entre les camarades de la fédération des transports et de la fédération des services publics, nous avons déjà abordé cette éventualité, et comme nous en étions convenus, nous maintenons donc le mouvement de grève de la filière.

Nous avons donc pu, avec l'ensemble des camarades présents, décider de la date et de la forme de celui-ci.

Le premier mouvement de grève privé/public CGT de la filière collecte et traitement des déchets débutera le Lundi 12 Mai 2014 et sera RECONDUCTIBLE.

Agents de centre de tris, de centre de traitements, équipiers de collectes, chauffeurs de collectes, chauffeurs D.I., agents de déchetteries, etc.

Tous concernés par la pénibilité et/ou l'insalubrité de nos métiers.

Nos revendications sont :

- la reconnaissance immédiate de la pénibilité et/ou de l'insalubrité de nos missions, par un départ anticipé à la retraite à taux plein de 5ans pour tous les acteurs de la filière, du cantonnier aux agents de centre de traitement des déchets, par un départ anticipé de 10 ans à taux plein pour les métiers touchés par l'insalubrité, et par une réduction du temps de travail.
- une refonte des salaires à partir de l'exigence CGT du SMIC à 1700€ plus une reconnaissance par le salaire des spécificités et de la pénibilité liées à nos missions.
- et l'intérêt pour tous, citoyens et agents de la filière, d'une gestion publique, humaine et durable de la filière, car nos missions sont bien d'intérêt public.

Pour commencer à impulser ce mouvement, vous trouverez ci-joint un tract généraliste recto, libre à vous d'utiliser le verso pour y inclure également des revendications locales et y joindre les modalités des mouvements locaux (par ex : rassemblement préfecture etc...).

Les modalités du mouvement Parisien et de l'Île de France sortiront de la réunion préparatoire du mouvement qui aura lieu le 17 Avril 2014.

Un communiqué de presse commun sera réalisé aux alentours du 22 Avril, invitant à une conférence de presse sur Paris le 29 Avril 2014, devant le ministère du travail (commun à nos deux fédérations) avec la participation d'une délégation des camarades privé/public de Paris, en tenue pour y ajouter un peu de couleur, pour annoncer le préavis de grève reconductible pour le 12 Mai.

Nous invitons (le même jour si possible) toutes les régions et départements à en faire autant sur tout le territoire. Un communiqué commun ainsi que le préavis de grève seront transmis aux CSD et UD afin que nous portions tous, sur tout le territoire, la même parole.

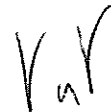
Nous sommes à l'aube d'un combat historique pour l'ensemble de nos camarades acteurs de notre filière, et nous nous devons de le réussir, pour eux, pour nous, pour ceux qui en souffrent et qui en souffriront toute leur vie, pour ceux qui en sont morts, et pour ceux qui arrivent...

Mobilisons-nous fortement et par la grève, montrons-leur que nous sommes indispensables, que nous méritons un peu de reconnaissance et un peu de considération, nous qui œuvrons tous les jours au bien être de tous.

Syndicalement vôtre.



Jérôme Vérité,
Secrétaire Général de la
Fédération des Transports CGT



Baptiste Talbot,
Secrétaire Général de la
Fédération des Services Publics CGT